

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 5 (journée scientifique)			
Code	PAEG3B82ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Cécile LEROY</b> (cecile.leroy@helha.be) Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE amènera l'étudiant à consolider ses acquis et à s'approprier les contenus de matière, vus dans les différentes UE au cours de sa formation, par l'organisation d'une journée de conférence.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE "enseignement clinique 5", l'étudiant sera capable seul :

- De participer à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels (C1.1, C1.2, C1.3);
- Construire son projet professionnel (C1.4)
- Adopter un comportement responsable et citoyen (C1.5)
- Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis (C3.1)
- De transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes (C5.1, 5.2)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

## **Contenu**

Cette UE comporte plusieurs parties:

1- Organiser et gérer la réalisation d'une journée de conférences:

- Méthodologie pour réaliser une conférence
- Brainstorming et choix des thématiques
- Recherche documentaire
- choix et prise de contact avec les intervenants
- Distribution des rôles de chaque étudiant quant à l'organisation et la réalisation d'une journée de conférence.

2- participer activement à une journée interdisciplinaire avec des étudiants d'autres disciplines (kiné, infir, psychomotricien, médecin)

## **Démarches d'apprentissage**

gestion de projet en sous-groupes

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Présence et disponibilité des enseignants.

Validation des différentes étapes du projet par les enseignants.

## **Sources et références**

- Julien A., Labbé M., Guide pour faciliter l'organisation d'un colloque, d'un congrès ou d'un perfectionnement, Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Novembre 2004, 56 pages.
- Université de Genève, organiser un colloque, disponible sur <https://www.unige.ch/organiser-un-colloque>
- Demeuse M., Les étapes de la mise en place d'un projet: guide méthodologique, 2015, Institut d'Administration Scolaire Université de Mons –UMONS

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports sont sur connected.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Les points de cette UE sont attribués l'organisation de la journée de conférence selon la répartition indiquée ci dessous:

(60%) :évaluation continue portant sur le niveau de participation et d'implication de chaque étudiant dans la gestion et réalisation du projet. Cette évaluation se basera sur le suivi d'un carnet de route. Cette partie (évaluation continue Q1 et Q2) est non remédiable au Q3.

(40%) :évaluation individuelle à l'oral portant sur une réflexion personnelle faisant le lien entre le projet mené durant l'année et l'acquisition des compétences professionnelles.

La participation avant et pendant la journée interdisciplinaire n'est pas cotée. En revanche, l'implication pour cette journée est obligatoire.

Le dispositif pédagogique étant impossible à reconduire pour la 2nde session, l'étudiant absent sous un motif légitime, devra réaliser un travail qui témoignera de son expérience interdisciplinaire lors de ses stages, sous forme d'une enquête interrogeant un aspect spécifique de la pluridisciplinarité. Ce travail sera étayé d'une littérature scientifique et sera présenté devant un jury pluridisciplinaire durant la 2nde session.

Les étudiants n'ayant pas rempli leurs obligations avant ou pendant la journée pluridisciplinaire se verront attribuer

les mêmes dispositions en seconde session.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20	Evc	40	Evc	60
Période d'évaluation	Prj		Exo	40	Exo	40

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Exo = Examen oral

### **Dispositions complémentaires**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Les enseignants se réservent le droit de refuser les étudiants à l'examen oral si ceux-ci ne se sont pas investis lors des TP et des journées scientifiques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).